

Municipalité de Saint-Eusèbe

Numéro 110

Décembre 2017

Dépôt légal - 4^e trimestre 2017



MOT DU MAIRE

Bonjour à vous tous, citoyens et citoyennes de Saint-Eusèbe.



Vous trouverez à l'intérieur nos vœux des Fêtes, les prévisions budgétaires pour l'année 2018 et le projet de règlement de taxation.

Comme vous le constaterez, le taux de la taxe foncière générale a augmenté de 2,75 %. Malgré nos efforts pour réduire les dépenses, le taux de la taxe foncière générale passera à 0,9761 \$ du 100 \$ d'évaluation. Nous avons une baisse du revenu de péréquation de 19 401 \$. Deux nouvelles taxes spéciales s'ajoutent cette année, soit 0,0451 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'autopompe et 0,0369 \$ pour la rétrocaveuse. Des véhicules indispensables pour le bon fonctionnement des services municipaux. En 2019, la taxe pour le camion Peterbilt disparaîtra (-0,538 \$).

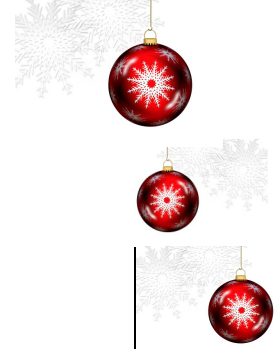
Notre budget prévoit des revenus de 1 252 449 \$ pour l'année 2018 contre des dépenses de fonctionnement de 985 213 \$, sans l'amortissement, et le remboursement de capital et du fonds de roulement de 258 506 \$. Un montant de 8 730 \$ a été transféré au niveau des activités d'investissement pour l'achat de 4 bunkers pour les nouveaux pompiers et une piscine.

Pour ce qui est de la quote-part à la RIDT, elle a augmenté de 6 133 \$ ce qui nous oblige à augmenter de 20 \$ la taxe pour la collecte des matières résiduelles pour un logement. Le nouveau contrat pour la collecte systématique des boues de fosses septiques et puisards a aussi augmenté, faisant passer la taxe annuelle pour une vidange à 96 \$ pour une habitation.

Pour le village, la compensation pour le service de la dette du règlement # 04-2008 (réseau) a augmenté de 42,32 \$ alors que celle pour le service a augmenté de 2,30 \$.

Dans ce numéro :

<i>Affaires municipales</i>	2
<i>Affaires religieuses</i>	8
<i>Vœux de l'Oasis</i>	9
<i>Organismes</i>	10
<i>BIBLIOTHÈQUE</i>	13
<i>Gala Folklorique</i>	14
<i>R.I.D.T.</i>	15
<i>Gym Énergie</i>	17
<i>Petites annonces</i>	18
<i>Bientôt</i>	19
<i>Horaire patinoire</i>	20



CHARGES (avec amortissement):

Administration générale.....	201 999 \$
Sécurité publique	138 792
Transport	578 474
Hygiène du milieu.....	232 435
Aménagement, urbanisme et développement	44 927
Loisirs et culture	62 548
Frais de financement	<u>31 740</u>
TOTAL DES CHARGES.....	1 290 915 \$
<u>Déficit de fonctionnements avant conciliation à des fins fiscales.....</u>	<u>-38 466 \$</u>

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Amortissement (inclus dans charges)	305 702 \$
Remboursement de la dette à long terme et fonds de roulement	-258 506
Affectation aux activités d'investissement	<u>- 8 730</u>
Total de la conciliation à des fins fiscales	38 466 \$
<u>EXCÉDENT APRÈS CONCILIATION.....</u>	<u>0 \$</u>

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS :

IMMOBILISATIONS 2017

Achat équipements incendie – 4 Bunkers et piscine.....	8 730 \$
Travaux routiers	75 000
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	<u>83 730 \$</u>

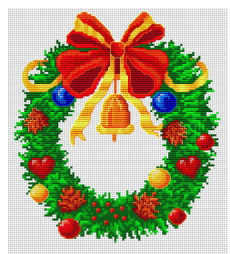
REVENUS

Subvention Programme TECQ 2014-2018.....	75 000 \$
Affectation des activités de fonctionnement.....	<u>8 730</u>
<u>EXCÉDENT ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT.....</u>	<u>0 \$</u>

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS

Au niveau de la sécurité incendie, il faut prévoir l'achat de quatre bunkers cette année pour habiller les nouveaux pompiers et ensuite deux par an pour s'assurer que nous aurons des habits conformes. L'installation d'au moins une borne-fontaine sèche pour respecter le schéma; mais on est toujours en attente du ministère de l'Environnement dans ce dossier. L'amélioration du réseau routier est toujours dans nos priorités, une couche d'usure est prévue sur une partie de la route Principale; des travaux de plus d'environ 75 000 \$ qui seront subventionnés par le programme TECQ. Nous regardons toujours pour améliorer la flotte de camions et d'équipements routiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ





RÉSOLUTION # 284 - 2017
DE RÈGLEMENT # 06 – 2017

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET

Le conseiller Claude Deschamps dépose et présente le projet de règlement # 06-2017 décrétant le taux de la taxe foncière générale, des taxes spéciales et des compensations pour le service de la dette des règlements # 01-2006 (réservoir) et # 04-2008 (réseau). La tarification pour le service de collecte des matières résiduelles, la vidange des boues des fosses septiques et puisards et les travaux de collecte, d'interception et de traitement des eaux usées et de voirie. Le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et les modalités de paiement.

Considérant que le Conseil municipal de la Paroisse de Saint-Eusèbe a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux ;

Il est proposé par : Rachel Dubé

Appuyé de : Steve St-Pierre

Et résolu,

Que le Conseil municipal confirme avoir pris connaissance du projet de règlement # 06 -2017 et l'adoptera tel quel lors de la prochaine séance ordinaire du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VOCILE PROJET DE RÈGLEMENT # 06 - 2017

DÉCRÉTANT LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE, DES TAXES SPÉCIALES ET DES COMPENSATIONS POUR LE SERVICE DE LA DETTE DES RÈGLEMENTS # 01-2006 (réservoir) ET # 04-2008 (réseau). LA TARIFICATION POUR LE SERVICE DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, LA VIDANGE DES BOUES DES FOSSES SEPTIQUES ET PUISARDS ET LES TRAVAUX DE COLLECTE, D'INTERCEPTION ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET DE VOIRIE. LE TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES DE TAXES ET LES MODALITÉS DE PAIEMENT.

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, chap. F-2.1, un Conseil municipal peut décréter certaines modalités relatives au paiement des taxes foncières, toutes les autres taxes ou compensations ;

ATTENDU que l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale permet au Conseil d'une corporation municipale de prévoir les règles applicables en cas de défaut par le débiteur d'effectuer un versement à son échéance ;



ATTENDU le règlement # 03 - 2008 visant à établir l'état des lieux des installations septiques et l'instauration de la collecte systématique des boues de fosses septiques et puits des résidences isolées selon un calendrier établi par la RIDT et le règlement R.R.Q., 1981, c.Q-2, r.8;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal de la Paroisse de Saint-Eusèbe a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux ;

ATTENDU qu'un avis de motion du règlement a été donné à la séance régulière du 20 novembre 2017 par Alain Dubé ;

ATTENDU que le projet de règlement a été présenté lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 20 novembre 2017 par Claude Deschamps, conseiller;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST DÉCRÉTÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT CE QUI SUIT :**

ARTICLE 1

Pour combler la différence entre le total des charges et remboursements des dettes prévues et le total des recettes, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé pour l'année 2018 les taxes et tarifs suivants :

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à **0,9761 \$/100 \$** pour le rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2018. La taxe spéciale est fixée à **0,0538 \$/100 \$** pour le remboursement de la dette du camion 2008 (règlement # 01-2008), à **0,0119 \$/100 \$** pour une partie de la dette des travaux d'égouts, voirie, interception et traitement des eaux usées (règlement #04-2008), à **0,0451 \$/100 \$** pour le remboursement de la dette de l'autopompe 2003 (règlement # 02-2017), et à **0,0369 \$/100 \$** pour le remboursement de la dette de la rétrocaveuse (règlement # 05-2017).

La compensation pour le service de la dette du règlement # 01 - 2006 est fixée à : 15 613 \$ et celle du règlement # 04 - 2008 est fixée à : 238,13 \$ par unité.

Le tarif de compensation pour le service de collecte des matières résiduelles est fixé à :

Résidence et logement	220,00 \$ le point
Chalet, ferme/érablière	110,00 \$ le point
Commerce et bureau d'affaires*	157,30 \$ le point

*Les commerces et bureaux d'affaires sont évalués à plus d'un point.

Le tarif de compensation pour le service d'égouts (entretien) du secteur village, inclus dans le règlement # 04-2008, est de 309,84 \$ par unité tel que décrit dans ledit règlement.

Le tarif de compensation pour le service de transport, de vidange et de traitement des boues des fosses septiques et des puisards ainsi que les frais relatifs à l'inspection est fixé à 96 \$ pour les résidences isolées (vidange 1 fois aux 2 ans), à 48 \$ pour les chalets, fermes et érablières (vidange 1 fois aux 4 ans) et à 96 \$ pour les autres immeubles (vidange 1 fois aux 2 ans) ayant de l'eau courante, que les installations soient conformes ou non au règlement R.R.Q., 1981, c.Q-2, r.8. Prendre note que toute vidange supplémentaire sera facturée directement au contribuable par la RIDT. Advenant le cas où la facture n'est pas acquittée en totalité par le propriétaire dans les 60 jours, la RIDT transmettra alors la facture à la municipalité qui se chargera de refacturer le contribuable en défaut pour service complémentaire rendu à ce propriétaire. (Quelques immeubles ont besoin d'être vidangés tous les ans, ils seront taxés en double, à la demande des propriétaires, pour ne pas recevoir une facture annuelle de la RIDT.)

Sont exclus de cette dernière compensation et donc de la collecte systématique toutes les résidences et commerces du village qui sont touchés par le réseau d'égout, c'est à dire du 180 au 267, rue Principale inclusivement, du 121 au 139, route des Beaux-Lieux inclusivement et la rue de l'Église. Une facture leur sera envoyée directement par la RIDT au moment où ils feront désaffecter leur fosse.

ARTICLE 2

Le conseil municipal décrète que les taxes et compensations prévues au présent règlement doivent être payées en un (1) versement unique lorsque, dans un compte, leur total n'atteint pas 300 \$. La date ultime où peut être fait ce versement est le 31 mars 2018.

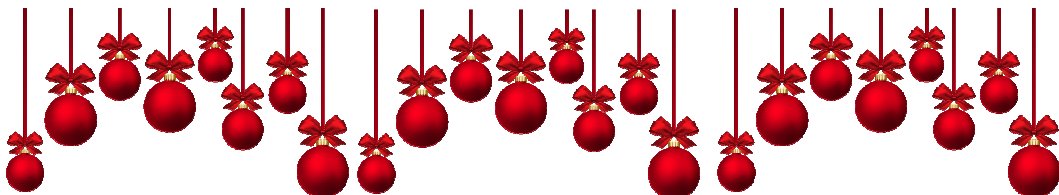
Si le total des taxes et des compensations à l'égard d'un immeuble imposable dépasse 300 \$, le compte est alors divisible en trois (3) versements selon les dates ultimes et proportions du compte mentionnées ci-après :

1^{er} versement, le 30 mars 2018 : 34 %,
2^e versement, le 28 juin 2018 : 33 %
et le 3^e, le 26 septembre 2018 : 33 %

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant échu est alors exigible.

ARTICLE 3

Les prescriptions de l'article 2 s'appliquent également aux suppléments de taxes municipales ainsi qu'à toutes taxes exigibles, suite à une correction au rôle d'évaluation sauf que l'échéance pour le premier ou unique versement est fixée au 30^{ième} jour qui suit l'expédition du compte de taxes, l'échéance du 2^{ième} versement est fixée au premier jour ouvrable postérieur au 90^{ième} jour de la première échéance, l'échéance du 3^{ième} versement est fixée au premier jour ouvrable postérieur au 90^{ième} jour qui suit la date d'exigibilité du second versement.



ARTICLE 4

Le taux d'intérêt annuel pour l'exercice financier 2018 est fixé à 15 % pour tous les comptes 2018 dus à la municipalité.

ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUSÈBE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

QUE :

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune et qu'il faut réafficher s'il y a des modifications ;

Le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront au gymnase de l'École Saint-Eusèbe, 228, rue Principale, à 19 heures.

Lundi	22 janvier 2018	Lundi	5 février 2018
Lundi	5 mars 2018	Lundi	16 avril 2018
Lundi	7 mai 2018	Lundi	4 juin 2018
Lundi	9 juillet 2018	Lundi	13 août 2018
Mercredi	5 septembre 2018	Lundi	1 ^{er} octobre 2018
Lundi	5 novembre 2018	Lundi	3 décembre 2018

Donné à Saint-Eusèbe ce vingt-et-unième jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-sept (2017)

Chantal Bouchard
Directrice générale et secrétaire-trésorière



HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES.

C'est dimanche le 26 novembre que les membres de l'Assemblée de fabrique ont rendu hommage à des personnes de la paroisse qui, après des années de service bénévole pour la communauté, ont pris un temps d'arrêt. Voici ces bénévoles: Mme Guylaine Deschamps, catéchète et lectrice; Mme Sylvie Mongeau, catéchète; Mme Brigitte Deschamps, responsable de la catéchèse au niveau du secteur Élisabeth-Turgeon; M. Jean-Marc Rouleau, ex-président de fabrique; M. Rémi Bossé et Mme Claire Beaulieu, ex-marguillier(ère); Mme Claudette Plante, directrice de la chorale et Mme Rita J. Morin, choriste. Merci à toutes ces personnes qui ont fourni beaucoup de temps et d'efforts pour soutenir et dynamiser notre communauté. Cette reconnaissance ne veut pas dire que nous oublions les bénévoles toujours en action; que ceux-ci ou celles-ci soient rassurés car la participation active de toute personne est une pierre importante dans la construction de notre milieu de vie.

MESSE DES CHASSEURS. Le temps de la chasse étant terminé, c'est une quinzaine de chasseurs qui se sont joints aux autres membres de la communauté chrétienne pour célébrer cet autre ressource que la nature nous offre et invitant à une saine gestion d'exploitation de cette ressource. Après la célébration, les personnes ont pu admirer l'exposition de panaches, source de fierté de chaque chasseur.

HORAIRE DES MESSES AU TEMPS DES FÊTES.

Dimanche le 24 messe régulière	Y en a pas dans le secteur	
Messe de Noël le 24 en soirée	19 h à St-Eusèbe	21 h à Notre-Dame
Jour de Noël le 25	Y a pas de messe dans le secteur	
Dimanche le 31	9 h 30 à St-Eusèbe	11 h à Notre-Dame
Jour de l'An 1 ^{er} janvier 2018	Messe de secteur 11 h à Cabano	

MESSE DANS LA SALLE SAINT-FRANÇOIS. Pour les mois d'hiver les plus froids soit Janvier, Février et Mars nous nous réunirons dans la salle Saint-François pour les messes ou ADACE. Cette façon de faire diminue un peu les coûts du chauffage pour la nef et vu le petit nombre de personnes présentes cela fait plus chaleureux et plus accueillant.

COUP DE CHAPEAU aux organisateur(trice)s de la fête des enfants du 17 décembre.

MERCI aux catéchètes qui accompagnent les enfants dans leur cheminement catéchétique.

Affaires religieuses par *Reynald Ouellet*, personne relais

VOEUX DE L'OASIS



Des souhaits pour le temps des fêtes de nous tous xxx

JOYEUX, il faut l'être dans le temps des Fêtes.

Oh! Que l'Oasis et le village sont bien décorés.

YÉ! HÉ! C'est une des plus belles périodes pour de l'année pour visiter vos grands-parents.
ET bien oui c'est la rencontre de famille.

UN gros bec sur la joue pour le jour de l'an

XAVIER comme tous les petits enfants aime la musique.

- Un petit repos

NOUS, dans le temps nous allons à la messe de minuit avec des chevaux au son des grelots.

OHI! OH! disait le père-Noël en laissant dans les bas de Noël des candy parfois des oranges.

ÈLLE est belle cette période de fête traditionnelle.

LE temps est venu de vous souhaiter à vous les amis Joyeux Noël et Bonne Année 2018.

L'Oasis des Aînés de Saint-Eusèbe

Dolores Beauvieux

Marina Beauvieux

Edgar Diony

Marie-Louise Bonin

Gita J.

Genevieve

Jeanette Plouffe

François Duchard

Robert Eklé Duché

Paix et amour en ce beau jour de Noël!

Chaque moment passé avec les êtres chers est indispensable à notre épanouissement et à notre bonheur. La fête de Noël est une belle occasion pour vous manifester tout notre attachement, et souhaiter que se réalisent tous vos désirs pour la nouvelle année 2018.

Je profite de l'occasion pour remercier le conseil d'administration, les employées, les résidents(es) et tous les bénévoles qui font *qu'il fait bon vivre* à l'Oasis des Aînés de Saint-Eusèbe.

Conseil d'administration :

Marie-Reine Bossé, présidente
 Chantal Dumont Lajoie, vice-présidente
 Gilles Rioux, secrétaire-trésorier
 Jean-Marc Rouleau, secrétaire-trésorier adjoint
 Gaston Chouinard, administrateur
 Dolorès Beaulieu, administrateur
 Philippe D'Astous, administrateur



Nicole Chouinard, directrice générale

Merci à tous et à toutes pour l'aide apportée durant l'année 2017 lors des activités organisées par l'Association sportive (Comité des loisirs). À chaque fois, ce fut une réussite et l'aide de chacun est grandement appréciée.

Un merci spécial à nos généreux commanditaires :

Municipalité de Saint-Eusèbe, Comité Touristique de Saint-Eusèbe, Yohann Chouinard, Étang de pêche Lac-du-Repos, Écoced, Joseph Dumont 1997 Ltée, Carrosserie Dégelis, Superior Grading, Ferme Choga, Linda Bossé, Station services Michaud, Carl Électronique, Sirop de l'Est, Conception GB et Oxygène Design, Mario Briand, Transport Jean-Pierre Langlais, Le Coin du sport, Les Bardeaux Lajoie, Construction Unic, Esthétique Florilège, Restaurant le Stella, Cantine chez France et Poulet frit chez Coco, Lise Briand, Les Soudures du Témis, Épicerie Desneiges.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter un Joyeux Noël et une bonne année 2018 à toute la population de Saint-Eusèbe

L'Association Sportive de Saint-Eusèbe

Comité bénévole de Saint-Eusèbe

Le comité offre toujours des services aux *personnes âgées de 65 ans et plus, ayant une perte d'autonomie et demeurant à leur domicile.*

Si vous souhaitez recevoir de leurs services, communiquez avec le ou la responsable :

Réjean Ouellet, président – 418-899-2885

Services offerts

Accompagnement-transport médical : Rachel Dubé, responsable. 418-899-2393

Accompagnement par la personne bénévole est gratuit.

Limite de 200 \$/année/client ou selon notre budget.

Coût du transport, voici la grille des prix à payer pour la clientèle:

Endroit	Coût	Endroit	Coût
Rivière-du-Loup	44.\$	St-Eleuthère	19.\$
Témisc-sur-lac (Cabano)	12.\$	Lévis	128.\$
Témisc-sur-lac (NDDL)	6.\$	Rivière-Bleue	8.\$
Dégelis	13.\$	Edmundston	31.\$
Rimouski	69.\$	Sully	13.\$
Qc (Enfant-Jésus)	142.\$		

Fête de Noël : Gens de l'Oasis et de la Résidence d'accueil « Lac du Repos »

Les bénévoles du comité :

Réjean Ouellet, Ginette Côté, Rachel Dubé, Yvette Rioux, Jacqueline Beaulieu, Gisèle Dumont, Réal St-Amant, Brigitte Deschamps.

Si d'autres personnes veulent se joindre à notre comité, contactez Nicole Gagnon au 418-853-2546.

Vous êtes les bienvenus !

MERCI BEAUCOUP aux Chevaliers de Colomb et à tous ceux qui ont participé au dîner spaghetti. Nous sommes très reconnaissants.

André Lambert et Réjeanne Beaulieu





Guignolée Saint-Eusèbe et paniers de Noël 2017

Cette activité a remporté encore une fois un beau succès. Cela ne s'est pas fait tout seul et c'est pourquoi nous désirons remercier les gens qui ont collaboré à cette belle action charitable à Saint-Eusèbe.

Avant tous les beaux remerciements, nous tenons à vous informer qu'il y a eu douze (12) familles qui ont pu bénéficier de paniers de Noël. D'ailleurs, toutes ces personnes vous remercient grandement.

Grâce à votre immense générosité, les paniers regorgeaient d'une belle variété d'aliments non périssables et avec les dons reçus en argent (Près de 630.00 \$), cela nous a permis de les compléter avec des fruits et légumes, de la viande, etc.

MERCI à : - Brigade des pompiers pour leur initiative à la Guignolée

- Épicerie L'Incontournable

- Épicerie Richard St-Pierre

- Épicerie Desneiges Briand

- À vous, pour votre générosité et votre geste de solidarité en dons de denrées et argent

- À l'équipe de bénévoles qui ont aidé lors de la collecte, préparé les paniers et pour la livraison de ceux-ci également.

} Cueillette de denrées et dons



Encore une fois **MERCI !** à vous tous et toutes. Chapeau aux bénévoles qui ont fait un travail exemplaire et confidentiel. À l'an prochain

Nicole Gagnon, Soutien à l'équipe des bénévoles

ORGANISMES



NETTOYAGE DES CHEMINÉES

Avez-vous ramenez votre cheminée cette année ?

Ça fait déjà plus de deux, trois mois que vous vous chauffez au bois ?

Il serait temps de penser ramoner votre cheminée pour enlever tous les débris qui pourraient s'y être logés afin d'améliorer la performance de votre système de chauffage et surtout éviter d'avoir une mauvaise surprise durant l'hiver.

Pensez au beau costume du Père-Noël !

Les membres du Service Incendie de Saint-Eusèbe vous souhaitent de très Joyeuses Fêtes !

Chronique de la bibliothèque



Nous voilà rendus en fin d'année 2017. Que le temps passe vite!

Chaque année depuis trois ans, nous faisons la demande d'un projet culturel à la MRC du Témiscouata. Le premier fut une initiation à la musique. Le second, un cours de dessin au crayon, niveau 1. Cette année, nous avons obtenu le projet de dessin niveau 2. La professeure était Mme Vanessa Caron. Les trois projets furent très intéressants.

La MRC nous accordait une subvention de 1 000 \$ et nous devions trouver des partenaires. Les Bardeaux Lajoie ont offert leur collaboration, ainsi que la municipalité. Nous les remercions de leur générosité. Par ailleurs, les Guides de Saint-Eusèbe et la Caisse Desjardins (celle-ci pour la deuxième fois) ont offert des subventions pour l'achat de livres pour les jeunes. Nous les remercions.

La bibliothèque met à la disposition des lecteurs de tous âges des livres sur tous les sujets. Il s'y tient aussi des expositions thématiques. Actuellement, nous en avons deux : Lutte aux préjugés du Bas-Saint-Laurent et Histoires vraies d'animaux exceptionnels. Plusieurs revues sont aussi à votre disposition. Par exemple, dans le dernier numéro de Québec science, un article fort intéressant concerne la vision des enfants, suite à l'usage abusif des appareils électroniques.

Nous avons demandé au CRSBP de nous envoyer davantage de livres pour les élèves du primaire. Nous en aurons au prochain échange, le 16 janvier.

Nous vous rappelons qu'à compter du 10 janvier 2018, la bibliothèque sera ouverte le mercredi, de 19 h à 20 h. Les élèves viennent durant le jour, selon un horaire établi avec les professeurs.

Les bénévoles sont Jacqueline Beaulieu, Patricia Bérubé, Gisèle Bolduc, Guylaine Deschamps, Annie Dubé, Marie-Jeanne Dubé, Gilbert Forest, Lise Guilbert, Marie-Pier Lafontaine, Chantal Lajoie et Roger Robitaille. Merci à tous les bénévoles, de même qu'à celles qui ont quitté à cause d'autres obligations.

Je souhaite à chacun et chacune une belle période des Fêtes avec vos parents et amis. Mes souhaits s'adressent aussi à toute la population de Saint-Eusèbe. Que la paroisse rayonne de gens heureux. Que la beauté du temps des Fêtes vous apportent la santé, la joie et la paix.

Gisèle Bolduc, responsable de la bibliothèque

Gala Folklorique 2017

Le 26 novembre 2017 a eu lieu le 7^e Gala folklorique de L'Oasis des Aînés de Saint-Eusèbe à la salle l'Envol, sous la direction musicale du Groupe Marcelle, Lucien et Monique, qui accompagnait les participants de chez-nous, de la région BSL et du Nouveau-Brunswick. Tous nous ont fait connaître leur talent, soit de musicien, chanteur ou danseur. Bravo à tous ces artistes!

Merci à la Fabrique de Saint-Eusèbe qui encore cette année, s'est jointe à nous dans le cadre des reconnaissances des bénévoles. Une rencontre bien appréciée de tous. En l'absence de madame Claudette Plante, c'est madame Marcelle Turcotte, qui remettait le titre de « Catherinette » et le chapeau de circonstance à madame Ginette Côté. Celle-ci ouvrait la danse avec le cavalier de son choix, monsieur Marcel Levasseur qui, tous les deux, ont distribué des « kisses » de la Sainte-Catherine à toutes les personnes présentes.

Un merci tout spécial à Madame Jacqueline Beaulieu, madame Josée Morneau, madame Francine D'Astous, Monsieur Phillippe D'astous et un gros merci à Monsieur Émilien Théberge .

Merci aux commanditaires suivants : La Municipalité de Saint-Eusèbe, Caisse populaire du Portage de Saint-Louis-du Ha! Ha!, Groupement forestier de Témiscouata inc. d'Auclair, Rénovation Guildo Chouinard de Dégelis, Sirop de l'Est de Saint-Eusèbe, Gestion Témis Pharma inc. de Notre-Dame-du-Lac, Letraco, Horizon FM, Magasin Korvette, les Bardeaux Lajoie, Épicerie l'Incontournable, Épicerie Richard St-Pierre, Épicerie Desneiges Briand, Au petit Gourmand, Yvan Perrault et Fils, Alimentation René Pelletier, Congrégation des Dames de Ste-Anne de St-Eusèbe, le comité touristique de Saint-Eusèbe, le comité des résidents de l'Oasis et le Conseil d'administration et merci à Denise Dubé, Chantal Dumont Lajoie, Brigitte Pelletier et Nicole Chouinard pour le bon repas.

Merci à vous tous qui nous avez fait vivre tellement de beaux moments à notre 7^e Gala folklorique de la Sainte-Catherine.

À noter : que nous publicisons nos événements et notre mission à Horizon FM, La Vie au Bas-St-Laurent, Chambre de Commerce de Témiscouata, Facebook de L'Oasis des Aînés et le Journal Saint-Eusèbe en Action, par la distribution de dépliants et affiches à travers le Témiscoouta, et à notre Fédération des OSBL d'habitation du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles, passez cette information et suivez-nous.

Le Conseil d'administration de L'Oasis des Aînés de Saint-Eusèbe.



Prendre note qu'il n'y a pas de changement pour les collectes du recyclage et des déchets pour la période des fêtes à Saint-Eusèbe.

Le bureau administratif de la RIDT sera fermé durant la période des fêtes à partir du vendredi 22 décembre 12 h. Il rouvrira selon l'horaire normal à compter du lundi 8 janvier 2018 à 8 h. *Les horaires du bureau sont du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h.*



HORAIRES D'OUVERTURE ET COORDONNÉES

	Écocentre secteur Témiscouata-sur-le-Lac (secteur Cabano) 53, route 232 Est • 854.7318		Écocentre secteur Squatec 90, route 295 Nord 855.5484		Écocentre secteur Pohénegamook 480, rue du Parc industriel 893.2571	
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Période d'hiver	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Écocentre secteur Dégelis et lieu d'enfouissement technique 297, route 295 • 853.2615, poste 212						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Période d'hiver	13 h à 16 h		8 h à 12 h et 13 h à 16 h			Fermé

Les écocentres sont passés à l'horaire d'hiver depuis la fin novembre. Voici un rappel de ces horaires :

Il est important de noter que l'écocentre et le lieu d'enfouissement de Dégelis seront fermés les lundis 25 décembre et 1^{er} janvier prochain.

Nous souhaitons vous rappeler que le **papier d'emballage n'est pas recyclable**. Ce papier est souvent métallisé ou plastifié pour lui donner un aspect brillant. Il n'est pas possible de séparer ces matières pour en assurer le recyclage. Les ornements de cadeaux, comme les choux et les rubans en plastique ou en tissu ne sont pas recyclables également.

Après les fêtes, les citoyens peuvent aller **porter leur sapin naturel au dépôt de Saint-Eusèbe**, à gauche de l'entrée du nouvel entrepôt municipal, 295, route Principale, et nous irons les chercher pour qu'il soit valorisé.

Voici quelques consignes pour la collecte des bacs roulants :

Placer vos bacs à la rue la veille au soir du jour de collecte. **L'ouverture du bac doit être face au chemin.**

L'hiver, votre bac doit être accessible pour la collecte, tout en ne nuisant pas aux opérations de déneigement.

Bonne saison hivernale et Joyeuses Fêtes!

R.I.D.T.

Ne jetez pas votre sapin naturel à la poubelle!

Valorisez votre arbre de Noël
APPORTEZ-LE À VOTRE ÉCOCENTRE
ou à un lieu de dépôt près de chez-vous

N'oubliez pas de retirer les lumières et les guirlandes!

Informez-vous auprès de votre bureau municipal

ou au 418.853.2220 www.ridt.ca



Régie intermunicipale des
déchets de Témiscouata

Dépôt d'arbres naturels, à
gauche de l'entrée du nouvel
entrepôt municipal,

295, route Principale



RAPPEL

DÉPÔT DE NEIGE SUR LA CHAUSSÉE

L'article 498 du *Code de la sécurité routière* stipule que "Nul ne peut jeter, déposer ou lancer ou permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace ou un objet quelconque sur un chemin public. Un citoyen qui ne respecte pas cet avis est passible d'une amende de soixante dollars (60\$), émise par la Sûreté du Québec, plus des frais de 25\$.

Il est aussi interdit de traverser la neige de l'autre côté du chemin.

Si vous déplacez de la neige aux abords d'un chemin ou si vous décidez quand même de la traverser de l'autre côté, assurez-vous qu'il n'y ait pas de dépôt sur la chaussée et que la neige est poussée assez loin pour ne pas nuire au déneigement. Il est important de savoir qu'un amas de neige durci, laissé en bordure de la route, peut causer un grave accident ou des bris majeurs à la machinerie lorsque l'aile de la charrue le frappe.

Le nouveau visage de gym-énergie



Le centre GymÉnergie connu aussi sous le nom de centre santé témis est présent dans le Témiscouata depuis plus de 20 ans. Issu d'une collaboration étroite entre l'école secondaire de Cabano et de nombreux bénévoles, il est devenu au fil des ans un acteur important qui préconise le mieux-être et la santé.

De plus il a connu plusieurs transformations, toujours avec l'objectif d'offrir à sa clientèle un environnement à la fois agréable et professionnel. Le conseil d'administration est heureux d'annoncer l'arrivée de Mme Kim Bruneau-Gagnon à titre de directrice-générale de GymÉnergie. Native du Témiscouata, Kim est diplômée en kinésiologie et a comme mandat d'offrir à notre clientèle actuelle et future un accompagnement personnalisé et de poursuivre la croissance du centre dans l'optique la plus professionnelle possible.

Nous tenons encore une fois à souligner la fidélité remarquable de Mme Lise Dugas envers GymÉnergie. Lise a quitté le centre en octobre dernier. Pendant 17 ans elle a su nous accompagner dans toutes les étapes de croissance du centre.

L'embauche de Mme Bruneau-Gagnon est rendue possible grâce au programme de subvention dévolue par la MRC de Témiscouata via le programme : Fonds de développement des territoires lié à la politique de soutien aux projets structurants.

Chambre de commerce, témilacois et les autres petits hebdomadaires du coin.

PETITES ANNONCES



MAISON À VENDRE

Maison à vendre avec 4 chambres et 2 garages.
Grand terrain.
Contactez Serge au 418-899-6343

LOGEMENT À LOUER

Logement 4 1/2 au centre du village aux
Habitations de Saint-Eusèbe. Pour information:
Denise 418-899-0030 ou Bruno 418-899-6800.

ÉTANG DE PÊCHE LAC-DU-REPOS

Chalet a loué à L'étang de pêche Lac du
Repos de St-Eusèbe. Idéal pour parents
ou amis de l'extérieur qui veulent vous
rendre visite...Parlez-leurs de nous.
Merci www.lacdurepos.com ou
etang.lacdurepos@xplornet.ca ou 418-
899-6238....

MONUMENT FUNÉRAIRE

Représentant pour la maison Elzéar Beaulieu
& fils inc. Raymond Beaulieu : 418-899-2358

RÉPARATION DE VÊTEMENTS

Vous avez besoin de réparation de vêtements,
vous pouvez me contacter Louise Deschamps
au 418-899-6372

RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX

Je fais la récupération de tous les métaux.
Vous avez des objets en métal à vous
débarrasser ? Du vieux fer, réfrigérateur,
cuisinière, cascade, aluminium, cuivre, fil
électrique, batterie d'auto, etc. Je me déplace.
Merci à l'avance.

Rino Dumont, 471, route 232, 418-899-2368

SERVICE D'AIDE

Nous sommes à la recherche d'une ou
plusieurs personnes disponibles pour effectuer
divers travaux afin de venir en aide aux
personnes qui n'y arrivent plus toutes seules.
Que ce soit pour entrer le bois de chauffage,
tondre la pelouse, faire le ménage, déneiger les
entrées, etc. Si vous êtes intéressés,
communiquez avec Sylvie au bureau
municipal .418 899-2762 poste 4631.

Nous avons aussi besoin de quelqu'un pour
aider Nicole à glacer et entretenir la patinoire.
Communiquez au bureau municipal.

APPORTEZ VOS CANNETTES

Petit rappel pour vous dire que nous ramassons
toujours vos cannettes au profit du ballon-
balai. Apportez-les au 245, rue Principale.

Merci !

Nicole Bouchard

PARTY DU JOUR DE L'AN

LE 31 DÉCEMBRE 2017

**VENEZ FÊTER LA NOUVELLE ANNÉE
AVEC NOUS AU BAR LA BUTTE!**

**MUSIQUE DU JOUR DE L'AN, TIRAGE DE PRIX
ET UN PETIT BUFFET FROID SERA SERVI DURANT LA SOIRÉE.**

BIENVENUE À TOUS!

QUILLETHON LAURRAINE OUELLET CASTONGUAY

DU 10 AU 18 FÉVRIER 2018

SALON DE QUILLES TÉMIS

ÉQUIPE DE 4 PERSONNES, 20\$/PERSONNE

POUR INSCRIPTION CONTACTEZ

**GISÈLE DUMONT AU
418 899-6225**



BIENTÔT

PATINOIRE ET LE CENTRE DES JEUNES

Horaire des fêtes.

Voici l'horaire pour le Centre des jeunes et la patinoire :

Du 22 décembre au 7 janvier 2018,

tous les jours de 13 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 22 h.

Sauf,

fermés les 24, 25, 31 décembre 2017 et le 1^{er} janvier 2018

Horaire régulier

À partir du 11 janvier 2018

Jeudi : 18 h 30 à 22 h

Vendredi : 18 h 30 à 22 h

Samedi : 13 h à 16 h 30 et 18 h 30 à 22 h

Dimanche : 13 h à 17 h.

Venez acheter votre carte de saison à l'ouverture du Centre.

Par période : 2,00 \$

Saison étudiant : 15,00 \$

Saison adulte : 20,00 \$

Saison familiale : 35,00 \$

Nicole Bouchard se fera un plaisir de vous accueillir à la patinoire cet hiver.

Notez aussi qu'il est possible de patiner les autres jours de la semaine. Vous pourrez mettre vos patins à l'intérieur (dans le corridor). Le Centre (cantine) reste fermé par contre ces jours là.



Bon hiver!

